

Réf. client : L'isle adam

Date facturation : 27/07/2026

Date échéance : 26/08/2026

Code client : CL2408-0460

Code comptable client : 411CAFTAINETORR

Réf. commande : CO2607-00612 (L'isle adam) / 27/07/2026

Réf. expédition : BL2607-00701 / 28/07/2026

Émetteur

Adressé à

AUDIS SN

3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868

Email: contact@audis.fr

CAFES TAINE

Facturation
2 RUE DE PICARDIE
60190 ARSY

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3001 - CAFE 100% ARABICA X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	58,83	1	30%	41,18
3005 - ESPRESSO X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	64,95	1	30%	45,47
3006 - ESPRESSO SUCRE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	65,85	2	30%	92,19
3050 - THE CITRON INSTANT SUCRE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21012098)	5,5%	59,70	1	30%	41,79
3051 - BOISSON THE A LA MENTHE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21012098)	5,5%	59,70	1	30%	41,79
Frais_de_port - Frais de port	20%	12,00	1		12,00

Conditions de règlement:	Règlement à 30 jours	Total net avant remise	386,88
Mode de règlement:	Ordre de prélèvement (sur compte FR76 1...)	Remise totale	112,46
		Total HT	274,42
		Total TVA 20%	2,40
		Total TVA 5,5%	14,44
		Total TTC	291,26
		Payé	291,26
		Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'acquittement, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)